

# La Nation

Journal vaudois

JAA. 1000 Lausanne 1

Bimensuel hors-parti fondé en 1931, publié par la Ligue vaudoise  
Le numéro: Fr. 3,50 Abonnement annuel: Fr. 77.-  
Apprentis, étudiants: Fr. 33.- Compte postal 10-4772-4



## L'avenir de la liberté d'expression

Usagers réguliers de la liberté d'expression, nous la considérons comme un auxiliaire indispensable de la réflexion philosophique, scientifique ou politique. Notre connaissance des faits est toujours un peu lacunaire, nos interprétations jamais totalement indemnes d'idéologie et, par conséquent, nos idées jamais parfaitement limpides, complètes et précises. La confrontation avec d'autres idées, même très éloignées, nous permet de mieux dégager la vérité de sa gangue, de rectifier nos excès, de compléter nos manques.

Et puis, on ne persuade pas ses adversaires en les faisant taire ou en les ignorant. D'ailleurs, aucune idéologie, si funeste soit-elle, n'est complètement dépourvue de sens ou, du moins, de raison d'être, fût-ce à titre de réponse erronée à un vrai problème. Et ce n'est qu'en partant de ce qui est sensé dans la position adverse qu'on peut dialoguer efficacement. La liberté d'expression laisse vivre l'ivraie de l'erreur par souci de préserver le bon grain de la vérité.

Pour le surplus, il n'existe aucun droit moral ou philosophique qui permettrait à un journal quelconque de blesser sciemment, gratuitement et d'une façon réitérée les mœurs de la population et le sentiment religieux des croyants. Tout au plus le talent et l'humour permettent-ils de dépasser

quelque peu les bornes. Mais ce n'est pas sans danger, comme on sait, tout le monde n'étant pas sensible au talent et à l'humour.

*Charlie* se rattachait à une vieille tradition anarchiste française. Pour ses tenants, la liberté d'expression est l'instrument privilégié d'une lutte sans merci contre ces ennemis de la liberté individuelle que sont la famille, l'Eglise – principalement catholique – et l'Etat, par conséquent l'armée, la police, les tribunaux et les prisons. Ainsi de l'Assiette au Beurre dans le premier quart du siècle passé, féroce anticlérical, anticapitaliste et antimilitariste.

*Charlie Hebdo* y ajouta la révolte adolescente, l'irréalisme gauchiste et la frénésie consumériste. La compilation de ses mille premières couvertures<sup>1</sup> offre un bon résumé de ses positions. Sa violence à l'égard des mensonges, de la corruption et des ridicules des gens en place était une thérapie salutaire pour ses lecteurs et même pour ceux qui, sans le lire, savaient que *Charlie* existait. Mais, trop souvent, il se contentait de choquer sans autre motif que de se faire plaisir.

Le problème des rédacteurs de *Charlie* fut que beaucoup de «soixante-huitards» avaient entamé une carrière politique qui les conduisit aux plus hautes charges. Là, ils continuèrent de

s'en prendre aux institutions traditionnelles, non plus à coups de pavés, mais à coup de lois et de règlements. Cette espèce d'anarchisme d'Etat privait *Charlie* d'une part de sa raison d'être. *Nolens volens*, le journal se voyait intégré au système. Sa liberté n'était plus que d'exprimer d'une façon outrancière ce que pensait la classe au pouvoir. La transgression tournait à vide, les blasphèmes tombaient à plat, le cri de révolte originel avait mué en provocation de routine.

Cette interpénétration du pouvoir et de la contestation trouva son apothéose dans la manifestation fusionnelle et confusionnelle du 11 janvier, avec toute l'officialité, la police acclamée comme le bras armé de la liberté d'expression, le glas de Notre-Dame saluant les blasphémateurs et l'ancienne ministre Jeannette Bougrab invitant à les panthéoniser. Ne manquait que le *santo subito*!

Le soufflé émotionnel est retombé. L'union de surface s'est défaite. Des questions et des critiques au sujet des caricatures de Mahomet se font entendre, notamment de la part de jeunes qui jugent l'humour de *Charlie* daté – l'humour de papa! – et déplacé. La télévision a montré de jeunes écoliers français discutant avec leur instituteur. Tous, à deux exceptions près, estimaient qu'on ne pouvait pas tout dire sur la religion. Pour la génération montante, 68 a vraiment fait son temps. Il n'est plus interdit d'interdire. Le maître eut beau leur rappeler le

droit chemin républicain et la légalité de la liberté d'expression, ils n'étaient pas convaincus.

De nouvelles questions se posent chaque jour. *Charlie* pourra-t-il continuer, privé de Cabu et Wolinsky? Sera-t-il subventionné par l'Etat? Que va-t-il arriver aux chrétiens des pays musulmans qui paient dans les flammes de leurs églises les dernières provocations charlistes tirées à sept millions d'exemplaires? Notre-Dame de Paris va-t-elle sonner le tocsin? La rédaction de *Charlie* reconnaîtra-t-elle sa responsabilité? Et, pour en revenir à notre sujet, que va-t-il advenir de cette liberté d'expression, dont tout le monde a proclamé la beauté, la grandeur, la nécessité et l'intangibilité?

A chacune de ses interventions, le premier ministre Valls l'a désignée comme la base et le couronnement de la République. Il en avait plein la bouche. Il n'est dès lors pas absurde de craindre que la protection de la liberté d'expression ne se réduise à la protection d'un prêche monocouleur sur les «valeurs républicaines», toute autre opinion, toute critique de ces valeurs, toute mise en cause du principe égalitaire étant considérée *a priori* non comme une idée à discuter, mais comme un «discours de haine et d'exclusion» appelant la délation, les condamnations pénales et l'exil intérieur.

Olivier Delacrétaiz

<sup>1</sup> *Charlie Hebdo – Les mille unes*, Editions Les Echapés, 2011.

## Une idée géniale

Les Romands les plus suisses, dit-on, sont les Neuchâtelois. Surtout s'ils sont socialistes. Le conseiller aux Etats Berberat en apporte la preuve: il propose que l'armée mélange les Suisses des diverses régions linguistiques. Une partie de l'instruction consisterait dans l'apprentissage mutuel des quatre langues officielles, étape importante vers la cohésion nationale.

Mais l'armée ne regroupe qu'une minorité de la jeunesse masculine et les femmes n'y ont accès qu'au comptegouttes. Or, des politiciens, tel le conseiller d'Etat genevois Maudet, demandent depuis des années que l'on instaure un service obligatoire pour toute la jeunesse, condition de la création d'un esprit civique national. L'objection à cette innovation: à quoi donc occuper ces milliers de jeunes pendant six mois ou une année? C'est ici que la proposition de M. Berberat devient géniale: toute la jeunesse suisse pourrait être astreinte à un cours prolongé d'apprentissage dans des camps linguistiques où se forgerait enfin la cohésion nationale. Bien sûr, il faudrait remplacer le bon allemand par le

suisse-allemand, qui pour nos compatriotes d'outre-Sarine est leur langue, la langue du cœur. Quelle merveille lorsqu'à l'issue du service linguistique obligatoire un Genevois épris d'une Vaudoise lui déclarerait son amour en *schwyzertütsch* et que sa dulcinée lui répondrait en romanche!

Mais apprendre quatre langues, n'est-ce pas trop demander à l'ensemble de la jeunesse? L'administration fédérale, toujours prompte à rationaliser et à économiser (pour pouvoir dépenser plus ailleurs), ne manquera pas d'avoir un jour une idée géniale: pourquoi le camp linguistique ne se bornerait-il pas à apprendre une seule langue? Plus besoin de convoquer tout le monde: la création d'un corps d'instructeurs linguistiques suffira pour enseigner la langue majoritaire aux minoritaires. En outre, on a subtilement inscrit il y a quelques années le principe de la territorialité des langues dans la Constitution. On pourra donc le supprimer par un vote démocratique du peuple et des cantons. Nous aurons alors atteint la cohésion nationale parfaite.

E. J.



# La force de la vérité: Léon Bloy

Dans sa lettre à un Polonais qui désire écrire sa biographie et le prie de le documenter, Léon Bloy répond : « Ma vie de misère est racontée dans *Le Désespéré*, dans la deuxième partie de *La Femme pauvre* et dans *Le Mendiant ingrat*. [...] Cette documentation doit vous suffire... »<sup>1</sup>

Né à Périgueux en 1846, Léon Bloy est le fils d'un ingénieur athée et d'une mère mystique d'origine espagnole. A l'âge de seize ans, il compose une tragédie. Son père désapprouve ses ambitions littéraires et lui ordonne d'y renoncer. Il étudie alors le dessin industriel. Son père lui procure un emploi à Paris. Anarchiste athée en révolte, il hait le Christ et son Eglise. En 1869, il rencontre Barbey d'Aurevilly qui le prend en amitié et lui fait lire Joseph de Maistre. C'est alors que Léon Bloy se convertit à la foi catholique.

La misère matérielle est le plus fidèle compagnon de l'écrivain. Il occupe successivement plusieurs petits emplois en tant que comptable, commis de bureau, journaliste, dessinateur, etc. Premières publications littéraires à partir de 1890. Mais l'insuccès de ses œuvres se répétera jusqu'à la fin de sa vie. N'ayant souvent plus d'emploi stable, Bloy est couvert de dettes et vit de charités. Après deux liaisons passionnelles avec Anne-Marie Roulet (La Véronique du *Désespéré*) et Berthe Dumont (la Clothilde de *La Femme pauvre*), il épouse Jeanne Molbeck, fille d'un poète danois, en 1890. Ils ont quatre enfants, deux garçons, qui meurent de misère en bas âge, et deux filles.

Paru en 1897, *La Femme pauvre*<sup>2</sup>, roman situé à l'époque de la III<sup>e</sup> République, dresse le portrait de la veuve Maréchal, une vraie mégère, et de son compagnon, la fripouille Isidore Chapuis. Dès le début, Bloy établit le rapport entre le Ciel et les égouts : « Sans Barabbas, point de Rédemption. Dieu n'aurait pas été digne

de créer le monde, s'il avait oublié dans le néant l'immense Racaille qui devait un jour le crucifier. » Portrait de la racaille, donc.

C'est dans ce milieu pauvre et ignoble des faubourgs de Paris que grandit Clotilde, enfant du premier lit de la veuve Maréchal, et héroïne tragique de ce roman d'une beauté féérique. Cette jeune fille, « pauvre être abandonnée », « agonisant de la soif d'amour », est d'une noblesse et d'une douceur extrêmes. Elle ne ressemble en rien à sa mère. La vilénie de son entourage qu'elle est forcée de subir, la remplit de dégoût et de désespoir. C'est une âme pure qui offre ses larmes à Dieu dans les Eglises.

« Ses oreilles ne lui avaient guère permis d'ignorer les fanges les plus intimes de l'humanité d'en bas ! Mais le ramage vicieux de ces impubères ne pénétrait pas dans son âme, qui demeurerait aussi chaste que le rosaire d'une visitandine. » Ce pauvre être en douleur en même temps qu'animé du désir de vivre fera des rencontres qui décideront de son destin. A commencer par celui d'un missionnaire qui lui fait une prédiction : « Quand vous serez dans les flammes, souvenez-vous du vieux missionnaire qui priera pour vous au fond des déserts. »

Est-ce que cette âme pure le restera jusqu'au bout ? On ne dévoilera pas ici le dénouement de ce merveilleux roman. Seulement ceci : les cœurs tendres aux ambitions égalitaires et pacifistes risquent d'être déçus. Ici, la charité est chargée du glaive. Ici, la fiction, comme le chameau, passe par un trou d'aiguille. On est loin des épiciers de la vraisemblance et de la plausibilité. C'est une littérature singulière et hallucinée qui, aux certitudes néfastes, préfère les inquiétudes salutaires. On l'aura compris : le naturalisme n'est pas le fait de Bloy, bien au contraire. On est aux antipodes de Zola, qu'il déteste d'ailleurs copieusement. Au

point qu'il a même publié un violent pamphlet satirique contre lui, intitulé *Je m'accuse...* Le narrateur de Zola ne juge jamais ses personnages sinon de manière insidieuse. Pour lui, l'homme est déterminé par son milieu et par les instincts. Le milieu crée l'homme. Si le milieu où on grandit est pauvre et malfaisant, comment ne pas le devenir à son tour ? Chez Zola, personne n'échappe à son milieu. Il n'y a chez lui aucune dimension chrétienne. Tout va vers la déchéance finale. C'est une mécanique implacable et sans issue.

La vision de Bloy est radicalement différente : être pauvre, méprisé, humilié, outragé, c'est grave, mais

être privé de Pain, d'Espoir, d'Amour et d'Absolu, c'est pour lui plus grave encore. Lorsqu'il n'y a plus de salut, plus de rédemption, lorsque les méchants sont autant récompensés que les bons, il n'y a plus qu'à crever, ou à devenir fou ou riche au plus vite et par tous les moyens. Hélas on en est là. Notre monde est sans miséricorde parce qu'il est sans Dieu.

Bloy est visionnaire. Pour lui, la pauvreté n'est pas misérable. Elle

est noble. Il dit qu'il en existe deux sortes, « celle facile, intéressante, et complice, qui fait l'aumône à l'hypocrisie du monde » et celle difficile « révoltante et scandaleuse, qu'il faut secourir sans aucun espoir de gloire et qui n'a rien à donner en échange ».

Léon Bloy écrit ce qu'il pense, ce qu'il sent tout au fond de son cœur meurtri, et qui ne saurait plaire ni aux gens riches, ni aux Etats, ni à l'Eglise. Il demande l'aumône à tout le monde, même à ses ennemis, ne refuse l'argent de personne, mais ne fait jamais rien pour se vendre. Martyr dans l'âme, sa force de vérité lui vient du fait qu'il refuse de s'agenouiller ailleurs que sur un prie-Dieu tandis que l'homme nouveau s'agenouille partout sauf sur un prie-Dieu.

Léon Bloy est l'un des plus grands écrivains français. Presque cent ans après sa mort, il n'a toujours pas fait son entrée dans la Pléiade. Est-ce parce que, pour lui, il n'y a pas de salut en dehors du Christ et de son Eglise ?

Lars Klawonn

<sup>1</sup> Dans *Mon Journal (1896-1900)*, 1904.

<sup>2</sup> Disponible aux éditions *De Borée*, Paris.

## Mathématiques électorales

Le conseiller fédéral socialiste Alain Berset désire supprimer la possibilité de l'assurance obligatoire de soins à basse prime, mais avec des franchises

de 2000 ou 2500 francs. Cette prise de risque ne serait qu'un luxe réservé aux riches et bien portants.

Sachant que :

- les personnes de plus de 50 ans sont celles qui consomment le plus de soins et qui optent pour des franchises faibles,
- les citoyens de plus de 50 ans sont deux fois plus nombreux à voter que leurs cadets,
- il y a des élections fédérales en 2015, calculez le nombre de voix que cette proposition va rapporter aux socialistes.

Question subsidiaire : quelle sera l'augmentation moyenne de prime pour une famille avec deux enfants ?

C. C.

## Les charlistes (scène)

- Tu es Charlie ?
- Je suis Charlie, Monsieur.
- Crayon au poing ?
- Crayon au poing.
- Tu as marché dimanche ?
- J'ai marché. Même pas peur.
- Parfait. Pour l'avenir de nos enfants ?
- Pour l'avenir de nos enfants, Monsieur, mais j'en ai pas.
- Pas grave, jeune fille, l'essentiel est : pas d'amalgame. Et la vigilance...
- Oui, pas d'amalgame, Monsieur, les amalgames, on les laisse aux populistes.
- ... qui récupèrent le combat pour la liberté d'expression.
- ... qui récupèrent le combat pour la liberté d'expression, oui Monsieur, oui !
- Comment était l'ambiance au défilé ?
- Bon enfant, recueillie. J'ai embrassé Manuel Valls, il est beau, il est sympa !
- Tu apprends vite, jeune fille. Tu as un positionnement citoyen.
- Merci, Monsieur. Nous deux, c'est les valeurs humanistes, Monsieur.
- Et le pays de Voltaire.
- C'est qui Voltaire, Monsieur ?
- Un type important pour la tolérance, la démocratie et les droits de l'homme.
- Je me souviens maintenant, il y a des cafés qui s'appellent comme lui, et des magasins de fringues.
- Oui, et un quai, un boulevard aussi, jeune fille. Voltaire faisait souffler

le vent des Lumières. Des obscurantistes prétendent qu'il était islamophobe et antisémite. Ne les crois surtout pas, jeune fille !

- Les obscurantistes... C'est clair... Des mecs genre Houellebecq !
- Soupçonné d'islamophobie.
- Genre Zemmour...
- Carrément islamophobe.
- Soral...
- Antisémite fieffé, celui-là !
- Dieudonné...
- Il a la rage !
- Oui, Monsieur, c'est dégueulasse qu'un nè..., pardon un black, déteste les Juifs. Les Juifs, i's étaient plus en mode souffrance que les blacks. Des losers comme Dieudo, on devrait leur interdire de causer sur les réseaux...
- Attention, jeune fille ! Ce faisant, on donne raison aux musulmans radicalisés, aux islamo-fascistes !
- Putain, j'y avais pas pensé. Comment on va s'en sortir ? Que dirait-il, notre Charlie ?
- A mort les cons ! Qu'ils crèvent !
- Ah quand même... C'est pas bon pour le vivre-ensemble, ça...
- On s'en moque ! Charlie ne lâche rien. Nous sommes la civilisation, ils sont les barbares. Je suis Charlie. Tu suis Charlie. Nous suivons tous Charlie !
- (Le monsieur quitte la scène en reniflant dans les coins, suivi comme son ombre par la jeune fille)
- Où es-tu, Charlie ? Aide-nous, nous t'obéissons !

J.P.

## La Nation

Rédaction

Jean-Blaise Rochat / Cédric Cossy  
CP 6724 1002 Lausanne

Tél. 021 312 19 14 (de 8h à 10h)  
Fax 021 312 67 14

courrier@ligue-vaudoise.ch  
www.ligue-vaudoise.ch

ICM Imprimerie Carrara Morges

# Les mystères de la péréquation

La péréquation intercantonale suscite quelques tensions, ces temps-ci, entre Etats confédérés. Les Chambres, en effet, mettent au point l'arrêté qui réglera dans le détail les flux de fonds entre riches et pauvres pour la période quadriennale 2016-2019. Les cantons et demi-cantons donateurs, au nombre de neuf, ont tenté d'obtenir un allègement; les bénéficiaires ont bloqué la manœuvre au Conseil des Etats, où ils détiennent la majorité. Il y aura encore des débats animés au National ce printemps.

Le système repose sur une idée simple: la solidarité confédérale interdit qu'un écart béant se creuse entre les cantons prospères et les autres, plongés dans la misère et le sous-équipement. Il ne doit pas exister de tiers-monde au sein de la Suisse. Et un soutien par versement global vaut mieux que la multiplication de subventions versées sous cent prétextes au prix de mille contrôles.

Mais la mécanique, résultant d'un marchandage minutieux, est extrêmement complexe. L'alimentation du fonds de péréquation et son utilisation reposent sur le potentiel des ressources fiscales des divers cantons, mesuré selon trois critères de base agrémentés de plusieurs cautèles. A cette caisse de compensation intercantonale se superpose la mise à disposition, pour une somme plus élevée encore, de fonds fédéraux (mais dont la source principale se trouve forcément dans les cantons

riches) attribués en fonction de certaines charges spéciales supportées par les cantons; ce supplément est distribué selon des critères aussi variés que l'altitude des zones d'habitation et de culture du sol, la dispersion et la faible densité de l'habitat, mais aussi le poids des grandes agglomérations (comment nier la contradiction!), l'intensité de la pauvreté, le nombre des vieillards et des jeunes en formation (*idem!*), des chômeurs, des toxico-dépendants, des étrangers en quête d'intégration. Ajoutez une grosse pincée

**La mécanique, résultant d'un marchandage minutieux, est extrêmement complexe.**

de millions pour des cas de rigueur, agitez avant l'emploi, versez dans la marmite budgétaire des destinataires et analysez le résultat.

Premier des bénéficiaires au classement par habitant (2388 francs par tête), le Jura peut se féliciter que l'alliance confédérale ne néglige pas son dernier-né, qui lui causa tant de souci. A l'écart des grands axes et du monde des affaires, il n'a pas profité de la souveraineté politique pour bâtir une économie dynamique.

Ensuite viennent les cantons des Alpes. Le Valais d'abord (1792 francs par habitant), pays de montagnes abruptes. Et la montagne coûte cher: des routes taillées dans le roc, à libérer des éboulis, à dégager de la neige durant les longs hivers, à rétablir après le gel; des défenses contre les avalanches;

des torrents à maîtriser; des coûteux transports publics au fond des vallées... Et en contrepartie, quasi rien: la houille blanche a été confisquée par les seigneurs du Plateau, qui ont d'ailleurs maintenant les poches vides; le tourisme peine avec le franc fort. Le Valais est pauvre, on le constate à Verbier, à Crans, à Zermatt; le Valaisan moyen est pauvre: juste une maison de famille (à la valeur cadastrale infime), quelques vignes (mais l'encaveur paie mal), un ou deux mayens (que Franz Weber interdit

de transformer pour la location). Le secours confédéral est donc largement justifié. Les Valaisans eux-mêmes n'en doutent pas; la manne fédérale, d'ailleurs, ils ne la demandent pas; ils l'exigent comme un dû. Et – miracle – cela n'altère pas leur indépendance. Honorons cette fierté.

Après les Grisons (1398 francs par habitant), voici Berne (1253 francs par personne). C'est le canton qui reçoit le plus gros paquet en chiffres absolus, vu l'importance de sa population. Il a aussi ses montagnes, même si Adelboden, Kandersteg, Grindelwald et Gstaad ne donnent pas vraiment l'image de hameaux miséreux. Mais, dira-t-on, ses grasses campagnes, ses plaines larges et fécondes? Sa position centrale propice à la concentration des forces du pays? Ces atouts indéniables ne suffisent pas; car l'élite bernoise n'a jamais été industrielle (Bienne étant l'exception aux confins du Jura). LL.EE. guerroyaient un peu et, surtout, administraient leurs domaines, chez eux et dans leurs colonies argoviennes et vaudoises. Ils administrent encore, dans les offices fédéraux. Berne

gère, mais ne crée pas de richesse. La Berne fédérale alimente donc la Berne ursidée.

Le vrai mystère, c'est Fribourg, qui reçoit 1496 francs par âme, davantage que les Grisons et que Berne! Ce n'est pourtant pas un canton de montagne. Il y a bien le Moléson, qui toutefois culmine assez modestement pour que, de son haut, on y voie ma maison. Ce n'est pas non plus un canton dont le chef-lieu est assez important pour qu'on y trouve des centaines de cas sociaux en perdition dans d'interminables banlieues anonymes. Et ses districts ne manquent pas de ressources: la prospérité de la Riviera rejaillit sur la Veveysse, Bulle est en belle expansion, Morat respire l'aisance, la Singine et l'agglomération de Fribourg accueillent en résidence fiscalement juteuse des pendulaires bien nantis travaillant dans la ville fédérale. Comment dès lors expliquer l'abondance de la manne péréquative? Il n'existe peut-être pas d'autre explication que l'habileté des Fribourgeois. Derrière leurs airs bonasses, ils sont malins. Rappelons-nous leur offensive menée avec succès pour que la N12 soit construite avant toute autre liaison autoroutière nord-sud; Bulle en a largement profité. Probablement qu'ils ont su se faufiler humblement dans le cortège des demandeurs, jouer en virtuoses des critères légaux, produire les bonnes statistiques au bon moment et plumer leurs voisins sans avoir l'air d'y toucher.

Ainsi va la Suisse. A chacun son truc. L'entente confédérale consiste à tolérer les ruses du voisin pour que celui-ci vous laisse libre de jouer votre propre jeu.

Jean-François Cavin

## A propos du revenu de base

Les Entretiens du Mercredi ont eu le plaisir de recevoir M. Olivier Meuwly, invité à la suite d'un article qu'il avait consacré à la notion de revenu de base dans le *Journal des Arts et Métiers*. M. Meuwly juge que cette idée, beaucoup plus ancienne qu'on ne le pense, pourrait, sous une forme ou une autre, influencer l'évolution de la notion de salaire.

L'initiative sur le revenu de base souhaiterait que chaque personne touche, même sans rien faire, un revenu de 2500 francs. Elle a été lancée par la gauche alternative et a reçu le soutien d'économistes libéraux. L'idée avait été envisagée dans les années nonante, mais la bonne situation économique qui a suivi fit que l'idée n'a pas progressé jusqu'à la récente crise. Une des propositions pour financer ce revenu de base est d'instaurer une taxe payée par les entreprises.

L'initiative ouvre un débat sur le rapport de l'individu au travail et sur la liberté individuelle. Le système actuel veut que l'homme réalise son autonomie par son travail: il est maître de sa force de travail et, en la mettant sur le marché, il devient autonome.

L'initiative voit les choses autrement. L'homme aurait droit à un libre épanouissement, ce qui n'est pas possible avec les contraintes liées au monde du travail. Dès lors, il s'agirait d'assurer à tous assez d'argent pour garantir leur autonomie. Il faudrait que l'homme soit libre de faire ce qu'il veut. Ce serait aussi un moyen de relever l'intérêt pour les travaux en fa-

veur de la collectivité (vie publique ou associative, bénévolat).

Ce revenu de base pourrait simplifier le système d'assurance, si son instauration permet de supprimer les assurances sociales. Mais le texte de l'initiative n'est pas aussi clair et ne précise pas explicitement cela.

Qui en bénéficierait? Tous les gens qui vivent sur le territoire, même les étrangers, ou à partir du permis B ou seulement les citoyens? Et si seuls les citoyens en bénéficient, cela ne pourrait-il pas conduire à une sorte de réaction protectionniste, les ayants droit se sentant comme une famille et ce revenu étant en quelque sorte le patrimoine familial qu'il serait bon de ne pas disperser?

Ce système conduirait-il à la paresse? Si on touche assez pour survivre, il ne serait pas nécessaire de faire quoi que ce soit. Cependant, ce revenu de base étant bas, il est censé inciter à travailler pour gagner plus. Mais s'il y a un risque d'abus, il faut donc des contrôles de l'Etat et tout contrôle amène une restriction de la liberté. Le texte parle de la population. Est-ce qu'un citoyen suisse bénéficierait de cet argent en allant vivre ailleurs?

On ne peut pas bien vivre avec 2500 francs. Si cette initiative passe, il y aura forcément des débats pour relever ce salaire de base.

Cette initiative pose plus de problèmes qu'elle n'en résoud.

Laurent Paschoud

## Hommage aux éditions Empreintes (à l'occasion de leur trentième anniversaire)

Sonnet

D'Homère tous les vers, recueillis par l'oreille,  
 Empreinte de la voix, fidèle messenger,  
 Furent appris par cœur – dont le pouls régulier  
 Suppléait à l'écrit, merveille des merveilles.

Mais Monsieur Gutenberg a changé tout cela;  
 C'est en plomb que les vers prennent leurs caractères.  
 Leur multiplication fut extraordinaire.  
 Mais l'imprimé qu'on lit ne se dit presque pas.

Et le poète alors donne dans l'oxymore  
 Des « poèmes en prose » où le rythme est banni.  
 Si l'œil entend un texte il a besoin encore

D'une rime non pas, mais d'une autre contrainte:  
 Une belle graphie en un papier exquis...  
 Où triomphent chez nous les *Editions Empreintes*.

*Ce grâce à quoi  
 Le poète en quelque sorte  
 Peut s'adonner pour son plaisir  
 À la pêche  
 À la ligne.*

# Cabu

Cabu, pour les gens de ma génération, c'est le grand Duduche, lycéen dégingandé, amoureux de la fille du proviseur, critique pensivement sarcastique de l'ordre établi. Duduche a fait l'essentiel de sa carrière dans le journal *Pilote*. Mais on le retrouve occasionnellement dans toute l'œuvre de Cabu, dans la bande dessinée hebdomadaire du «Nouveau beauf», dans son livre sur Paris, dans les caricatures du *Canard enchaîné*. Duduche, c'était Cabu lui-même, qui commentait ses propres dessins. Il les accompagnait aussi d'une espèce de méditation libre, écrite à la main dans les blancs ménagés par son crayon.

Antireligieux, antimilitariste, détestant les chasseurs, le football et les commentateurs sportifs, les hypermarchés et le rock'n'roll, *baba-cool* aux antipodes du «beauf» (dont il fut le créateur et dont on vient de publier une intégrale des faits douteux et gestes sordides), citadin rétif à tout ce qui constitue la «France profonde», Cabu était en même temps une sorte de patriote parisien conservateur pour ne pas dire réactionnaire. Son ouvrage sur Paris, avec des textes de Cavanna, le montre nostalgique d'un ordre ancien de petits bistrotiers, de quar-

tiers populaires, de vieilles ruelles et de vieux monuments. Sa nostalgie remonte jusqu'avant les grands travaux d'éventrement de Paris du baron Haussmann.

Au fil des nécessités, il a créé l'adjudant Kronenbourg, Catherine, Camille-le-camé, à travers lequel il exprimait sa répugnance d'homme libre pour les drogues et leur dépendance, le beauf et sa femme, leur fils dit le «nouveau beauf», look modernisé, catogan et lunettes noires, mais tout aussi vulgaire, lubrique, sûr de lui et de son bon droit.

Jospin avec ses yeux exorbités, Balladur et son interminable jabot de graisse lisse, Chirac et les dix plis de son cou, les petites cornes et l'air malin de Sarko, les dents pointues de Marine, le hibou Attali, les yeux perpétuellement clos de Mitterrand, qui légua le PS aux chiffonniers d'Emmaüs, Carla Bruni, seule rescapée de la noce à Thomas, qu'il dessinait avec une étonnante délicatesse, autant de marionnettes du théâtre politique que Cabu animait chaque semaine dans le *Canard enchaîné*.

Cabu était incroyablement productif. Il faut compter ses dessins par dizaines de milliers, tant sa virtuosité lui permettait

de résoudre à la seconde les problèmes de dessin les plus compliqués. Il lui arrivait, c'est le *Canard* qui le raconte, de caricaturer avec les mains derrière le dos, par souci de discrétion. Interviewé par la présentatrice d'une émission catholique, il ne cessa de la croquer tout en répondant gentiment à ses questions, brandissant toutes les trois minutes une nouvelle variation. Emmanuel Macron, l'économiste libéral de M. Hollande, fut l'un de ses derniers dessins pour le *Canard*. Cette sorte d'androïde lisse et creux est horriblement difficile à caricaturer. En un seul trait jeté, immédiat et sans repentir, Cabu l'a réussi mieux que sa propre mère.

On sait immédiatement qui Cabu a caricaturé. C'est la moindre des choses. Mais si l'on regarde de près, on n'arrive pas toujours à comprendre pourquoi il a fait tel ou tel trait. On voit bien qu'il contribue à la ressemblance, mais comment en est-il venu à le tracer? Pourquoi ce bout de trait, qui semble dû au laisser-aller de la plume, est-il si nécessaire? Ce mélange de spontanéité et de maîtrise exacte est un irritant mystère.

Je retrouve dans ma bibliothèque un numéro hors série de *Charlie Hebdo*

intitulé «La méthode à Cabu pour apprendre à dessiner», publié en 2009. Cet ouvrage est un jaillissement ininterrompu de trouvailles incroyables et d'idées loufoques. On apprend à dessiner Hortefeux à partir de Poniatowski (il suffit de lui étirer les oreilles et de lui brider les yeux), représenter Borloo à partir d'une salière-poivrière, Fillon à partir d'un papillon, Trénet à partir d'une vue de la Seine. On apprend aussi à dessiner Ségolène au moyen de quatre pantoufles.

En 2010 sortait de presse un magnifique ouvrage intitulé *Tout Cabu*, ce qui était doublement impossible, d'abord parce qu'il y aurait fallu dix volumes de ce format, ensuite parce que, chaque semaine, dix ou quinze nouveaux dessins rendaient le titre plus obsolète. Maintenant, on pourra publier un énorme et définitif *Tout Cabu*, avec études académiques, souvenirs reconstitués, témoignages valorisant le témoin et tout. Pour l'heure, les dessinateurs de presse de partout, toutes tendances et talents fondus, ne se consolent pas d'avoir perdu le plus doué d'entre eux, le plus follement inventif et fécond, le plus potachement irrespectueux, le plus génialement modeste.

D.

## Les allocations familiales font partie du revenu

Fidèle à son thème favori, le Parti démocrate chrétien a déposé fin 2012 une initiative populaire intitulée: «Aider les familles! Pour des allocations pour enfant et des allocations de formation professionnelle exonérées de l'impôt.» La votation interviendra le 8 mars prochain.

Le texte de l'initiative, fort concis, demande d'ajouter à l'article 116 alinéa 2 de la Constitution fédérale la phrase suivante: «Les allocations pour enfant et les allocations de formation professionnelle sont exonérées de l'impôt.»

L'argumentation des auteurs de l'initiative a elle aussi le mérite de la simplicité: «Sur les 5 milliards de francs environ que versent généralement les employeurs aux familles sous forme d'allocations, l'Etat en reprend immédiatement un cinquième. De l'argent qui revient aux familles et qui n'a jamais été destiné à l'Etat.»<sup>1</sup>

Les opposants institutionnels – en particulier les autres partis jaloux de ne pas avoir eux-mêmes lancé une telle proposition – répliquent en déplorant le milliard de francs que perdraient les recettes fiscales des collectivités publiques et en soulignant que les familles sont déjà aidées de diverses manières. A ces arguments assez terre-à-terre, les socialistes et le Conseil fédéral ajoutent celui de la frustration anti-riches: «Une exonération avantagerait essentiellement les familles avec des revenus élevés en raison de la progressivité de l'impôt alors que les familles avec des revenus inférieurs n'en bénéficieraient que dans une faible mesure, voire pas du tout.»<sup>2</sup> Il faut une certaine dose de cynisme pour utiliser ce prétexte, sachant que c'est précisément la gauche qui revendique la forte progressivité de l'impôt et la totale exonération d'une tranche importante de contribuables modestes: comment s'étonner ensuite que tout allègement de la charge

fiscale profite à ceux qui en supportent l'essentiel?

Si l'on veut bien se donner la peine d'examiner la question rationnellement, on arrive à la conclusion que cette initiative doit être rejetée pour une raison différente, qui relève de la logique fiscale. Les allocations familiales sont en effet des *compléments de salaires* payés par les employeurs. Même si la gauche s'est désormais octroyé le droit d'en fixer le montant minimum, ces allocations restent un revenu et non une aide publique. Elles doivent donc être imposées au même titre que le reste du revenu, puisqu'elles sont de même nature. Le salaire courant n'a jamais été destiné à l'Etat – pour paraphraser l'argument du PDC –, mais cela n'empêche pas qu'il soit soumis à l'impôt.

Sur le plan politique, traiter les allocations familiales de manière distincte les éloignerait du monde du travail pour amorcer leur transformation en aides sociales. C'est ce que la gauche recherche assidûment, et cela n'est pas souhaitable.

Sur le plan fiscal, la fixation de taux modérés pour l'ensemble des contribuables est préférable à une jungle inextricable de déductions accumulées au gré des clientélismes politiques, et qui constituent autant de distorsions anarchiques de l'équité fiscale. Il existe d'autres moyens d'encourager les familles, notamment avec le système du quotient familial.

Parce que nous croyons que le respect des principes est encore plus important que le montant figurant sur un bordereau d'impôt, nous recommandons de voter NON.

P.-G. Bieri

<sup>1</sup> Communiqué du PDC du 15.01.2015.

<sup>2</sup> Communiqué du Conseil fédéral du 23.10.2013.

## JE SUIS RONCHON

### Plaidoyer pour l'amalgame

Même si la presse s'en est déjà largement fait l'écho, nous voulons revenir ici sur les événements particulièrement violents qui viennent de marquer l'actualité. Coup sur coup et en trois jours à peine, des individus se sont en effet attaqués à un kiosque de Renens, à un magasin d'alimentation de Baulmes, à une boucherie de Vallorbe et à une bijouterie de Montreux.

## LE COIN DU RONCHON

Comme cela se fait habituellement en pareilles circonstances, et avant même que la police scientifique ait eu le temps d'arriver sur place, les chargés de communication se sont précipités sur les médias pour déclarer avec une tranquille assurance que ces événements n'avaient aucun lien entre eux. Si l'on ne peut exclure que ce soit exact, on est en revanche certain que ces affirmations ne reposent sur rien de plus solide que la pifométrie la plus absolue: le but n'est pas de dire la vérité mais uniquement de rassurer – deux choses rarement compatibles. C'est dans cette même optique que les autorités françaises, au moment où une policière a été abattue le lendemain de la tuerie de *Charlie Hebdo*, se sont empressées d'affirmer que les deux affaires n'étaient pas liées. Et au moment où nous rédigeons ces lignes, nous apprenons que les attentats déjoués en Belgique n'ont rien à voir avec ceux qui ont été perpétrés en France.

Outre qu'elles aident à endormir la vigilance des citoyens, ces paroles rassurantes permettent surtout de lutter contre les amalgames. Car la lutte contre les amalgames constitue le plus grand défi du monde d'aujourd'hui, reléguant au second plan la menace

du réchauffement climatique. Et un amalgame est si vite arrivé... Songez à ceux, odieux, auxquels se livrent en ce moment certains esprits étroits: entre les djihadistes et l'islam, entre l'insécurité et les étrangers, entre Charlie et Koulibaly, entre la liberté d'expression et le droit de contester l'idéologie dominante, entre le renchérissement du franc suisse et la dégringolade de l'euro, entre le surpoids et les boissons sucrées, entre Hollande et le chômage, Obama et Guantanamo, Poutine et le Donbass, Brevik et l'extrême-droite.

Ce n'est pourtant pas difficile à comprendre: rien n'est lié à rien! Sauf une chose, une seule, qui, elle, est liée à tout, et la cause de tous nos maux: le fédéralisme.

M. Pierre Aepli, ancien commandant de la police (étroitement) cantonale, et qui a récemment fait bénéficier la Libye de ses conseils en matière de sécurité, s'est exprimé dans 24 heures sur l'affaire de *Charlie Hebdo*. Extrait:

[...] Notre organisation policière décentralisée et notre législation respectueuse de la sphère privée touchent à leurs limites. Notre capacité d'amasser des renseignements utiles, de les analyser et de les mettre en perspective avec ce qui se passe à l'étranger est très insuffisante. Le morcellement de nos polices est pénalisant. [...]

Bon sang, mais c'est bien sûr! Des forces nationales ou fédérales centralisées, voilà ce qui permet à des grands pays comme la France et les Etats-Unis de connaître moins d'actes terroristes que la Suisse. Quant aux habitants de Baulmes ou de Vallorbe, ils doivent se mordre les doigts d'avoir eu affaire à des policiers d'Yverdon et de Lausanne plutôt que de Berne ou de Zurich. Face au morcellement, M. Aepli a le courage de plaider pour l'amalgame!